

2003 LES GYMNASSES

Le questionnaire...

A tous les enseignants des gymnases vaudois

Madame, Monsieur,

L'opération 2003 LES GYMNASSES a été lancée. Elle consiste, sur la base de données statistiques essentiellement obtenues à partir de questionnaires, en une identification et une analyse des principaux problèmes liés à ces nouvelles structures suivies, dans la mesure du possible, de propositions de solutions pour améliorer les conditions de travail et l'efficacité des études gymnasiales.

Pour réaliser cette opération, un groupe de travail a été mandaté afin de mettre sur pied un questionnaire destiné à donner au Comité 2003 LES GYMNASSES une image objective des différents objets liés à l'enseignement gymnasial. Cette opération, inédite dans l'histoire des gymnases vaudois, servira de base pour les travaux futurs des différents groupes. Quatre questionnaires différents ont donc été élaborés par cette commission:

- un questionnaire pour les élèves de l'Ecole de maturité;
- un questionnaire pour les élèves de l'Ecole de diplôme;
- un questionnaire pour les maîtres;
- un questionnaire pour les files d'établissements.

Vous serez donc appelé(e) à participer à titre personnel à cette opération qui n'aura de réelle valeur que si une grande majorité des maîtres et des élèves prend la peine de consacrer 10 à 15 minutes de son temps à cette opération. Votre avis sera aussi entendu dans le cadre de la réunion de votre file qui sera aussi consultée en tant que telle.

Certain que vous mesurez l'importance de cette étape dans l'opération 2003 LES GYMNASSES et dans l'espoir qu'elle pourra se dérouler sans incidents techniques, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes très cordiales salutations.

Paul Avanzi
Président du Comité de projet



Pourquoi?

Permettre aux enseignants et élèves des gymnases vaudois de s'exprimer et de recenser les éventuels problèmes actuels.

Quand ?

Du 5 au 16 février 2001 pour les maîtres et élèves. Prolongation jusqu'au 2 mars pour les questionnaires aux files.

Qui?

Tous les élèves et enseignants des gymnases vaudois, ainsi que toutes les files des établissements.

Quel site ?

www.2003.vd.ch

Depuis où ?

Indifféremment depuis un gymnase ou depuis le domicile des maîtres.

Durée ?

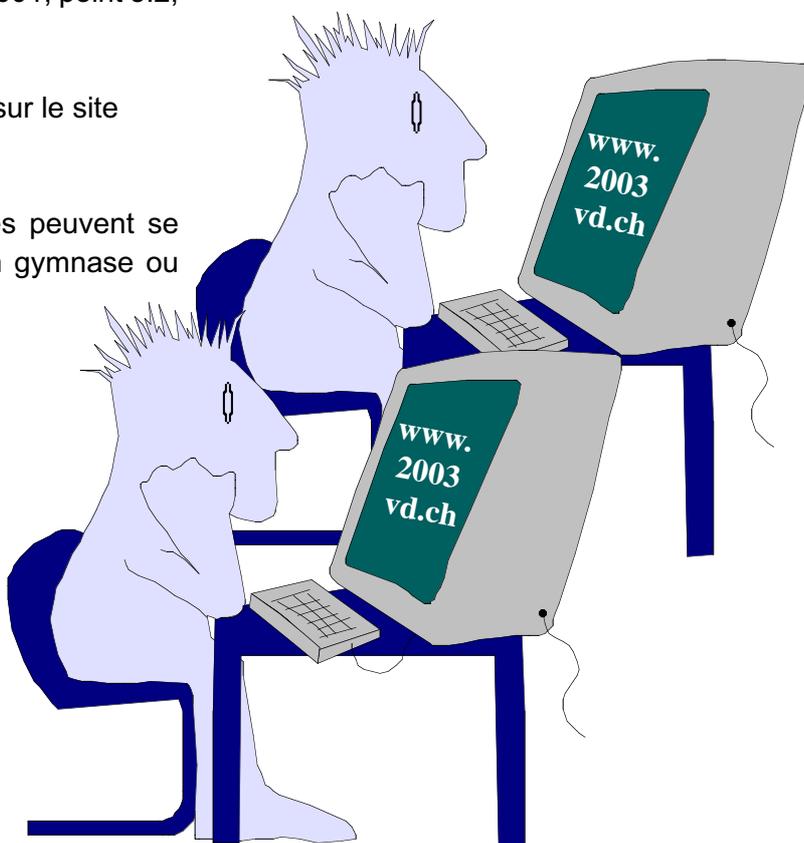
10 à 15 minutes.

Résultats ?

Seront publiés dans un bulletin d'information futur.

Procédure pour le questionnaire Maîtres

1. Chacun des maîtres des gymnases recevra, par l'intermédiaire de sa direction, un code d'accès au questionnaire qui le concerne (sur papier bleu). Ce code est entièrement anonyme.
2. Le nom et le prénom du maître, qui sont demandés au début du questionnaire, sont des rubriques facultatives et il n'y a pas de risque que les réponses du questionnaire soient utilisées à d'autres fins qu'à celles utiles à l'analyse de la situation dans le cadre de *2003 LES GYMNASES*. Un comité de dépouillement garantit l'anonymat des maîtres (voir le P.-V. N° 1 du Comité de projet du 11 janvier 2001, point 3.2, page 2).
3. Par Internet, le maître se connecte sur le site
www.2003.vd.ch
et répond aux questions posées.
Il est bon de savoir que les maîtres peuvent se connecter indifféremment depuis un gymnase ou depuis leur domicile.
4. La plage disponible pour remplir le questionnaire des maîtres est fixée **du lundi 5 au vendredi 16 février 2001**.
Dès le début du relâche de février, plus aucune saisie ne sera autorisée par le serveur.
5. Le maître répond aux questions posées et valide chaque page pour passer à la suivante. S'il ne se sent pas capable de répondre à l'une ou l'autre des questions, il coche la case " Ne sais pas ". Jusqu'à la confirmation définitive et en cas d'erreur, il peut revenir aux pages précédentes.
6. Une fois le questionnaire entièrement validé, le code d'accès devient inutilisable. Il n'est donc pas possible de remplir le questionnaire une deuxième fois. Par contre, tant que le questionnaire n'a pas été validé dans son intégralité, il est encore possible de revoir l'entier de ses réponses et même de les modifier, à l'aide de son code d'accès.



Procédure pour le questionnaire Elèves

Peut-être serez-vous appelé à consacrer une période de votre enseignement au questionnaire *2003 LES GYMNASES* avec une de vos classes. Vous trouverez ci-dessous les explications nécessaires pour cette opération.

Les consignes particulières d'organisation vous seront données par votre direction de gymnase.

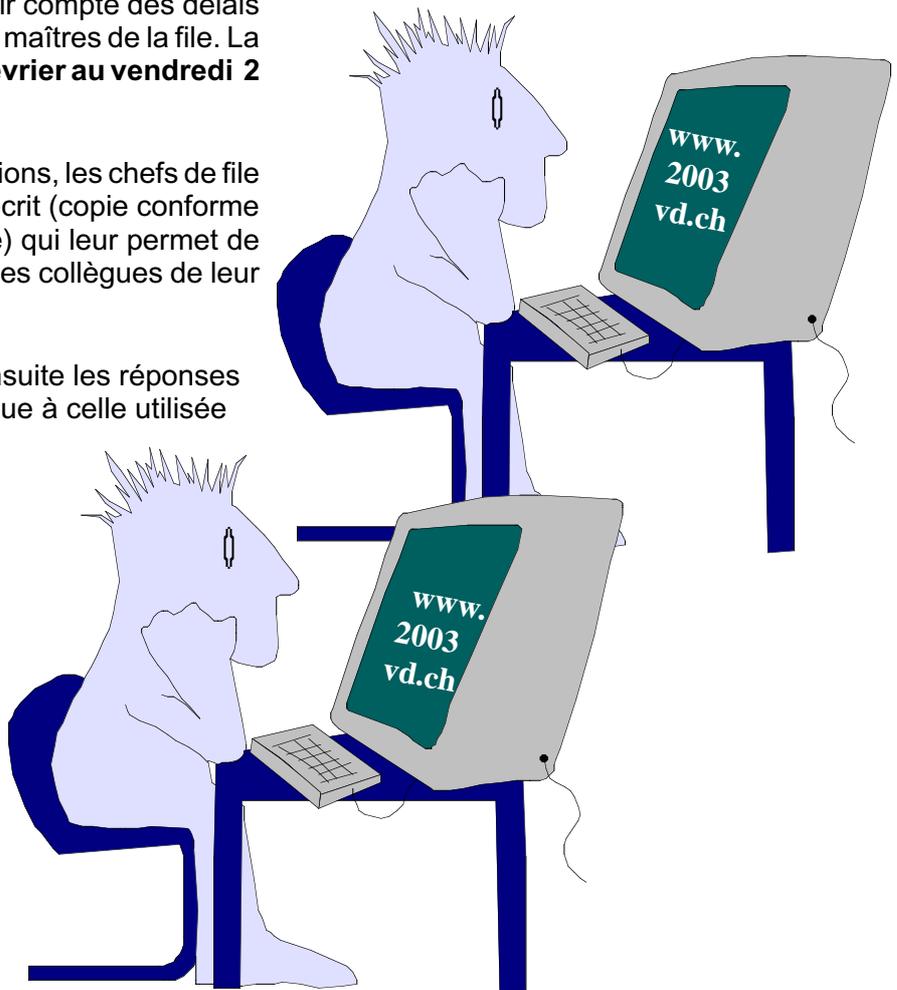
1. Le questionnaire des élèves est saisi entre le **lundi 5 et le vendredi 16 février 2001**.
2. Lors de la séance du Comité de projet *2003 LES GYMNASES* du jeudi 1er février 2001, chaque direction reçoit un nombre de feuilles de codes personnels égal au nombre de classes de chaque établissement. Sur chacune de ces feuilles figurent 30 codes d'accès.
Les feuilles pour les classes de l'Ecole de maturité sont blanches, celles pour l'Ecole de diplôme sont jaunes.
3. Pour chaque classe, on découpe le nombre de codes nécessaire (ceux d'une feuille) et on les place dans une enveloppe confiée au maître surveillant. Ceci permet de s'assurer que chaque élève n'a accès qu'au seul code qu'il aura tiré à l'entrée de la salle d'informatique; nous pensons éviter de cette manière des doubles saisies ou d'autres jeux dont nos élèves ont le secret...
4. En salle d'informatique, chaque élève se connecte au serveur **www.2003.vd.ch** à l'aide du code d'accès qu'il aura reçu en entrant dans la salle.
5. L'élève répond aux questions posées et valide chaque page pour passer à la suivante. S'il ne se sent pas capable de répondre à l'une ou l'autre des questions, il coche la case " Ne sais pas ". Jusqu'à la confirmation définitive et en cas d'erreur, il peut revenir aux pages précédentes.
6. A la fin du questionnaire, l'élève est appelé à confirmer l'ensemble de ses réponses. En le faisant, il rend son code inutilisable pour une éventuelle nouvelle saisie.
7. Le questionnaire prend 10 à 15 minutes par élève. Ceci devrait permettre le passage de deux élèves sur une même machine, donc l'utilisation des salles d'informatique prévues pour des demi-classes. Dans tous les cas, il est important de veiller à ce que les élèves soient isolés pour remplir le questionnaire (conditions de TE).
8. Les codes d'accès attribués à la classe et non utilisés, et eux seuls, sont rendus en fin de période au secrétariat par le maître surveillant. Il ne faut en aucun cas les laisser traîner sinon le risque de saisies fantaisistes qui pourraient fausser le résultat du questionnaire deviendrait trop important.



Procédure pour le questionnaire des files

Le Comité 2003 LES GYMNASES a prévu de consulter les maîtres à titre individuel (questionnaire maîtres) et à titre de membres d'une file d'établissement (questionnaire files).

1. La période réservée au questionnaire des files est plus longue que celle des maîtres et élèves afin de tenir compte des délais nécessaires à la réunion des maîtres de la file. La plage prévue va du **lundi 5 février au vendredi 2 mars 2001**.
2. Par l'intermédiaire des directions, les chefs de file reçoivent un questionnaire écrit (copie conforme du questionnaire informatisé) qui leur permet de préparer les réponses avec les collègues de leur file.
3. Chaque chef de file saisit ensuite les réponses de sa file de manière identique à celle utilisée pour le questionnaire destiné aux maîtres: adresse **www.2003.vd.ch**
4. Attention: les codes attribués aux files (sur papier vert) ne sont pas les mêmes que les codes individuels des chefs de file (sur papier bleu)!
Dès le 16 février 2001, les codes des files sont les seuls permettant une saisie informatique !
5. Si la file souhaite, en plus, exprimer des remarques ou des propositions, elle peut le faire par écrit à l'adresse du chargé de mission 2003 LES GYMNASES, membre du Comité de dépouillement.
6. En cas de perte du code d'accès de sa file ou en cas de questions liées à cette opération, le chargé de mission répond volontiers aux demandes des chefs de file.



Pour adresse:
M. Séverin Bez
Chargé de mission 2003 LES GYMNASES
Gymnase de Nyon - CP 2214
1260 Nyon 2
2003lesgymnases@dfj.vd.ch

En cas de problèmes informatiques
durant la saisie des données :
TOUJOURS contacter dans un premier temps
le secrétariat du gymnase qui orientera, le cas
échéant, vers les personnes compétentes de
2003 LES GYMNASES!